



Marcel BARBU

Une vie bien remplie

PETITE BIOGRAPHIE
DE MARCEL BARBU

Marcel Barbu a beaucoup écrit, ses articles sont nombreux pour faire connaître ses idées. Il tenait régulièrement un journal, qu'il a confié à sa famille avant son décès. Il est difficile de faire des recherches sans s'engager dans un voyage à travers la France. Il a entrepris, à maints endroits, des actions, toujours au service des hommes, toujours pour les faire grandir.

En ne faisant que très peu référence, dans ses écrits, à son enfance, à sa vie familiale, Marcel Barbu a-t-il voulu réserver les mots à la construction de son œuvre, éviter tout « parasitage » ? Il n'hésitait pas à prendre la plume pour expliquer, expliquer encore, et encore, la communauté et comment la vivre. Puis sur le logement social qu'il développa après l'expérience communautaire. Et quand il se présente à des élections, c'est encore pour servir ses ambitions humaines. Il avait des avis sur les événements de la société et voulait peser sur eux.

Michel Chaudy
Août 2008

En page sept de la Règle élaborée en 1943, Marcel Barbu écrit en parlant de lui-même: *'Après une enfance misérable, après une jeunesse de révoltes, de recherches, d'essais, un ancien prolétaire qui avait été successivement jeune séminariste, jeune apprenti, ouvrier en même temps que papa '*.

En une seule phrase, Marcel Barbu survole les vingt premières années de sa vie pour n'en donner que le ressenti, ce qu'il lui reste sur le cœur.

Pour parler de son enfance, il faut faire le tri entre les informations venant de divers horizons et la part de « légende », de clichés, dont, à certaines occasions, la presse s'est fait l'écho et que Marcel Barbu n'a pas cherché à rectifier ou à préciser. Tout le monde s'accorde toutefois à reconnaître qu'il a eu une enfance difficile.

Il est cependant nécessaire pour comprendre Marcel Barbu de faire un bout de chemin dans cette jeunesse qui est le berceau de toutes les décisions de sa vie.

Une enfance difficile

Marcel Barbu est né le 17 octobre 1907 à 20 heures de François Barbu, employé, et de Alphonsine Maugendre, dans un bidonville de Nanterre (Hauts-de-Seine). Il est issu d'une famille éclatée. Son père quitte la famille à la naissance de sa sœur et sa mère éprouve beaucoup de difficultés à élever ses enfants. Après la première guerre mondiale, ils sont retirés à leur mère et séparés. Marcel a douze ans. Mal chaussé, mal habillé, il est recueilli dans un orphelinat catholique N-D. De l'Assomption d'Elancourt (Yvelines) tenu par de "braves sœurs ". Il doit totalement se consacrer au travail. Ne payant pas ses études, il n'a droit à aucun divertissement.

En octobre 1921, il a 14 ans et entre au petit séminaire de Versailles. Bon élève, ses notes le placent dans la moyenne de la classe. Il pratique assidûment la religion, l'évangile est une source inépuisable de réconfort. Bien vite toutefois, il voit l'écart qui sépare les écrits des réalisations : la mise en pratique des enseignements des

évangiles devrait changer le monde et il constate que ce n'est pas souvent le cas. Il se révolte et exprime ses doutes aux supérieurs du séminaire. Il comprend qu'il n'a pas la vocation et quitte le petit séminaire sans remettre en cause les valeurs du christianisme dans lesquelles il puisera la force de construire un autre monde.

Ses études s'arrêtent là. C'est pour lui une immense blessure de ne pouvoir les poursuivre faute d'argent.

Marcel Barbu apprenti

Après quelques mois de petits boulots et de galère, en 1923, il devient apprenti bijoutier chez PERSON en région parisienne et apprend facilement le métier. Il rencontre une jeune fille, polisseuse chez le même patron et en tombe rapidement amoureux. Encore imprégné de l'enseignement religieux, il n'envisage qu'une seule



< Marcel Barbu (photographie parue dans Paris Match N° 868 du 27 novembre 1965)

chose : le mariage. N'étant pas majeur - 21 ans à l'époque pour pouvoir se marier sans l'autorisation des parents - il "devance l'appel sous les drapeaux" de quelques mois et est incorporé au 24e Régiment d'infanterie. Cette formule permettait de faire son service

militaire obligatoire avant la date normale, vers 19 ans et d'acquérir la majorité légale à la sortie de l'armée. La durée du service militaire est de 18 mois. Il termine son service avec le grade de sergent.

Il épouse Pierrette Françoise VAILLANT, qui a 18 ans et demi, le 18 août 1928 à Arras (Pas-de-Calais), ils auront rapidement un enfant.

1930 - Marcel et Pierrette Barbu créent leur entreprise

Après son service militaire, Marcel Barbu sera ouvrier pendant deux ans. Cette situation ne lui convient pas : *"j'ai dû me battre pour me faire respecter. J'ai vu de près ce que valait le monde ouvrier, ce que valent les patrons"*¹ et il décide, avec son épouse, de monter une entreprise de bijouterie (boîtes de montres, boutons de manchettes, etc.) à Saint-Leu-la-Forêt (Val d'Oise). La qualité du travail du couple Barbu est reconnue. Les commandes sont nombreuses. Marcel Barbu ne peut faire face car il n'a pas les moyens d'acheter les matières premières (acier, inox, or) ou de fabriquer les outillages. Il demande aux banques de lui avancer la trésorerie nécessaire, il reçoit un refus. Il va chercher à s'associer avec des financiers, mais c'est un échec. Ils ne sont pas sur la même longueur d'onde : les financiers veulent faire rapidement de l'argent, Marcel Barbu veut faire progresser son entreprise en prenant des risques. Il engage quelques ouvriers et malgré le manque de fonds propres, il réussit à progresser.

En 1938, Marcel Barbu rencontre Fred Lippman (Lip par la suite) qui lui propose de fabriquer des boîtiers de montres pour lui. Lip mettra des machines à sa disposition à condition que Marcel Barbu déplace sa fabrication à Besançon.

Marcel Barbu fonde une nouvelle entreprise à Besançon., au 43 avenue Georges Clemenceau et fera la navette pendant quelque temps entre Saint-Leu et Besançon.

¹ Bulletin Economie et Humanisme N° 13-14 de mai- juin- juillet 1944, page 291 à 333

C'est à Besançon qu'il mettra au point le premier boîtier de montre étanche en France (les Suisses en étaient jusqu'alors les seuls fabricants).

C'est aussi dans cette entreprise que Marcel Barbu tentera d'intéresser les ouvriers à la marche de l'entreprise, il met en place un conseil d'usine, les salaires étaient fixés par tous et affichés pour éviter que les salariés se montent le "coup". A Besançon, il y a une forte tradition syndicale, les salariés sont méfiants, ils sont d'accord pour participer à la distribution des bénéfices, mais refusent d'aller plus loin pour éviter toute collaboration patron - ouvriers.

1940 - Expulsion de Besançon

Le 16 juin 1940, les armées allemandes entrent à Besançon. C'est la panique, les autorités fuient la ville. On retrouve pour cette courte période - juin 1940 à septembre de la même année - plusieurs versions de l'action de Marcel Barbu qui l'a conduit vers une expulsion. La plus connue et la plus souvent reproduite est que Marcel Barbu aurait occupé momentanément les fonctions de préfet. Aucune archive de la préfecture du Doubs ne mentionne toutefois ce préfet éphémère. Cette version fait bondir Marcel Barbu ; dans une lettre à Maurice Lemerrier le 31 août 1978, suite à la sortie de livre de Marcel Mermoz, il écrit : "*Barbu nommé préfet du Doubs, et par qui ? Grand Dieu !*» Dans ce même courrier, il confirme son expulsion en septembre sans donner de précision sur les raisons. Par différents recoupements d'information, je préfère la version suivante qui me paraît la plus plausible :

"L'armée allemande va entrer dans Besançon, des informations terrifiantes circulent sur ses agissements : femmes violées, enfants massacrés. Les autorités et ceux qui le peuvent fuient la ville. Les commerçants baissent les rideaux de leurs magasins. Puis, les trafics s'organisent et le commerce reprend derrière les rideaux. Nombreux sont les Bisontins qui n'ont pas pu faire des provisions ou qui n'en n'ont pas les moyens. C'est le cas des ouvriers des établissements

Marcel Barbu qui informent leur chef de la situation. Marcel Barbu prend alors la tête d'un groupe d'ouvriers, oblige les commerçants à rouvrir leurs boutiques et à vendre à tout le monde.

En septembre, le nouveau préfet est nommé, c'est le retour des "responsables" locaux. Ils ne peuvent supporter cette situation et, pour faire cesser les actions de ce fauteur de trouble, demandent l'expulsion de Marcel Barbu. Il sera éconduit à la ligne de démarcation, en direction de Lyon."

Pas de titre de préfet pour Marcel Barbu, mais un acte de résistance face à l'injustice que doivent subir ses concitoyens.

Il part pour Valence, en septembre 1940, en zone libre où déjà Fred Lip a installé sa société : SAPROLIP.

Marcel Barbu chez les Compagnons de France

Marcel Barbu fait un bref passage par l'organisation des Compagnons de France créée en juillet 1940, "province : Lyonnais", où il prend quelques responsabilités et est, de ce fait, rétribué jusque la fin décembre 1940 (il prend aussi le costume des Compagnons de France : béret alpin, chemise à poche et pattes d'épaule, culotte, le tout bleu, qu'il utilisera chaque fois qu'il devra se rendre à une convocation de l'administration).

Il est difficile de savoir les raisons qui ont amené Marcel Barbu à intégrer les Compagnons de France. Il est vrai que ses idées du moment étaient plus près du régime en place que de celles d'un contestataire politique.

Avec le concours des Compagnons de France qui cherchaient à encadrer la jeunesse, c'est l'occasion de monter un projet d'atelier - école d'apprentissage de monteur de boîtes de montres. Les Compagnons de France proposeront des jeunes compagnons, candidats apprentis et assureront leur encadrement et leur hébergement tandis que, Marcel Barbu, promu chef compagnon, donnera, à raison de 35 heures par semaine, une formation technique et pratique à ces jeunes. Les pourparlers traînent, un accord est signé

en novembre 1941 et le premier apprenti, et peut-être le seul proposé par les Compagnons de France, n'arrive qu'en avril 1942.

Marcel Barbu comptait sur les jeunes des Compagnons de France, qui voulaient faire du neuf, pour monter une entreprise et installer la communauté de ses rêves. Il sent bien qu'ils ne s'engageront pas dans l'aventure.

De son passage aux Compagnons de France, Marcel Barbu gardera de solides amitiés, particulièrement avec le chef de Gustave Coureau

1941 - Nouvelle entreprise à Valence



Le 26 mars 1941, Marcel Barbu déclare une nouvelle entreprise "Société Marcel Barbu : Boîtiers de Montres du Dauphiné" dont le siège est situé dans les locaux d'une ancienne vinaigrerie, rue Montplaisir à Valence. Sa démarche est soutenue par le Comité d'Organisation de l'Industrie de la Montre qui est séduit par l'expérience industrielle de Marcel Barbu tant à Saint-Leu-la-Forêt qu'à Besançon et qui adhère sans réserve à son projet d'atelier - école.

C'est le début d'une nouvelle aventure.

1942 - Refus de communiquer la liste des salariés

En 1942, chaque employeur doit communiquer la liste de ses salariés et ainsi dévoiler ceux qui sont susceptibles de partir au STO - Service de Travail Obligatoire - en Allemagne.

Marcel Barbu fait traîner la réponse à la demande de l'administration, fait semblant de ne pas comprendre, ergote sur les termes de la demande. Dans une lettre à l'Office Départemental du Travail en septembre 1942 on peut lire :

"Comme cette demande ne visait que les spécialistes ou les manœuvres spécialisés, je n'avais pas pensé être touché par cette

enquête. Je persiste du reste dans cette prétention, le texte de vos états ne visant que : les ingénieurs, maîtrises et employés, professionnels qualifiés, manœuvres spécialisés et manœuvres ordinaires.

Je dois vous signaler en effet que je suis venu installer une fabrique de boîtiers de montre en juin il ne se trouvait pas dans la région aucun spécialiste. Madame Barbu et moi-même étions les seuls spécialistes. Nous avons donc recruté notre personnel en ne tenant aucun compte des professions exercées antérieurement et avons engagé ces hommes comme apprentis.

Madame Barbu et moi-même les avons ensuite formés un à un suivant une méthode qui, évidemment, nous est personnelle.

Nous avons demandé à ces jeunes hommes de s'engager moralement, vis-à-vis de nous, à demeurer cinq ans dans notre communauté, ceci afin de pouvoir leur garantir une éducation professionnelle absolument complète.

A titre indicatif, je vous signale, dans les professions pratiquées par certains de mes apprentis antérieurement à leur entrée, les métiers suivants : coiffeur, garçon de café, pâtissier, confiseur, nougadier, bûcheron, boulanger, conducteur de travaux publics, garagiste, marin, peintre, etc. ...

Il est difficile de faire admettre de semblables réalités à des services officiels. Je pense cependant qu'il vous sera possible de comprendre cette situation qui ne doit pas sembler extraordinaire dans un pays en pleine révolution sociale."

De ce courrier, on peut en retenir trois choses :

- Marcel Barbu avait du courage en cette période trouble
- Il avait la volonté de protéger ses salariés. Il déclare cinquante apprentis parmi ses salariés, c'est-à-dire tous ceux qui pouvaient être inquiétés par l'obligation de partir en Allemagne.
- Il donne un coup de griffe à l'administration, sa bête noire

La réaction ne se fait pas attendre. Le 28 octobre 1942, un arrêté du préfet de la Drôme est pris qui stipule :

"Considérant que Mr BARBU a engagé ses ouvriers à opposer un refus aux demandes d'engagement pour le recrutement de main d'oeuvre en Allemagne.

Qu'ainsi qu'il le reconnaît, il s'est entendu avec son personnel pour s'opposer par tous les moyens aux mesures prévues par le Gouvernement en vue de la "Relève".

*Que cette attitude est non seulement inadmissible mais dangereuse pour l'ordre public
...."*

Le samedi 31 octobre 1942, Marcel Barbu est arrêté et astreint à résider au centre de séjour surveillé de Fort Barraux (Isère), puis transféré à Saint-Sulpice (Tarn). C'est là qu'il va faire la connaissance de Marcel Mermoz.

Rencontre des deux Marcel

Dans une interview pour une radio en 1978, Marcel Mermoz explique leur rencontre :

"Barbu m'est apparu au camp de Saint-Sulpice, j'y étais en tant qu'individu dangereux pour la défense nationale parce qu'antimilitariste, anarchiste, on ne pouvait pas laisser un homme comme moi en liberté. Et depuis trois ans, j'étais là. J'étais l'un des fondateurs de la bibliothèque du camp et on m'a mis responsable de cette bibliothèque.

Arrive un homme, c'était en novembre, il prend un bouquin et s'installe et puis il commence à lire. En passant je vois qu'il lit l'œuvre de Schueller sur le salaire proportionnel, ça m'intéresse. Je parle avec lui, et il me dit : j'ai créé une communauté de travail, avec toutes ces bases là, ça fonctionne, je suis là parce que j'ai refusé de donner la liste des ouvriers pour partir en Allemagne et toute la communauté, après discussion, a décidé de ne pas partir. Le préfet m'a arrêté, et voilà pourquoi je suis là.

Il y a eu tout de suite des atomes crochus entre Barbu et moi".

Libération de Marcel Barbu

Les salariés de l'entreprise se mobilisent et envoient de nombreux courriers demandant la libération de leur chef. Les interventions de Gustave Coureau auprès de ses nombreuses relations ne sont pas étrangères à la libération de Marcel Barbu. En tant que chef d'entreprise et père de famille nombreuse, il sera libéré le 23 décembre 1942 et il passera Noël en famille.

1943 - Année d'espoirs et de risques

Marcel Barbu constate que le personnel de son entreprise s'est soudé pour entreprendre les démarches en vue de sa libération. Il leur propose que 1943 soit une année d'essai de vie communautaire et



Photographie du personnel en novembre 1942 (91 personnes) qui a été utilisée pour demander la libération de Marcel Barbu (archives Robert Brozille)

d'approfondissement.

Il n'oublie pas qu'il a promis à Marcel Mermoz de le faire libérer. Il mettra tout son poids et fera jouer toutes les relations tissées chez les Compagnons de France pour faire venir Marcel Mermoz. Le 28 mars 1943 Marcel Mermoz arrive à Valence, il n'y reste que quelques heures car sa libération ne semble pas avoir été comprise par tout le monde et la police de Valence le recherche. Il rejoindra très vite la ferme de Mourras à Combovin.

Barbu s'attelle à la rédaction de la Règle qui sera approuvée et entrera en vigueur en janvier 1944. C'est à cette date et au nom de ses convictions qu'il abandonne à la Communauté les moyens de production.

Le répit est de courte durée, la pression est de plus en plus forte. En l'absence de liste des salariés, l'administration a su la reconstituer et les gars ont reçu leur convocation. Tous ceux en âge de partir rejoignent la ferme à Mourras. Marcel Barbu fera la navette entre Combovin et Valence en prenant des risques car il est recherché.

1944 - Arrestation par la Gestapo à Paris

Marcel Barbu, responsable de la Communauté nouvelle, ne peut se satisfaire de son fonctionnement actuel. Les compagnons sont dispersés et leurs premiers soucis concernent leur sécurité et leurs problèmes matériels d'approvisionnement etc.... Marcel Barbu pense que la région parisienne est l'endroit idéal pour regrouper tous les membres de la communauté.

Le 10 mars, il monte à Paris avec toute sa famille (soit deux adultes et sept enfants), Mr et Mme Coureau (et leurs quatre enfants) et Denise et Louis Bouvet. Il y retrouve André Gerin et Pierre Goudard qui y étaient déjà en formation de bijouterie (dans le but de créer une communauté de travail parisienne). Les tâches sont réparties, la plus urgente étant de trouver un lieu pour que les familles vivent

ensemble. En attendant, elles sont logées dans les locaux de "La Chaîne", rue Jean-Jacques Rousseau. Cette association a pour but d'aider les personnes recherchées.

Du 25 au 27 mars, Marcel Barbu réunit le Conseil Général de la Communauté à Paris. Raoul Sauron se joint aux personnes sur place. Le but est d'organiser, depuis Paris, la communauté.

14 avril 1944, l'armée allemande perquisitionne les locaux de La Chaîne et arrête toutes les personnes présentes, dix-huit dont Marcel Barbu, Denise et Louis Bouvet, Pierre Goudard et les emmène à la prison de Fresnes.

Les personnes sur Paris, principalement Pierrette Barbu et Gustave Coureau, vont multiplier les démarches pour entrer en contact avec les prisonniers. Les visites sont interdites mais ils parviennent à faire passer des colis, des lettres cachées dans le pain.

Rencontre à Buchenwald

Dans le bulletin de liaison N° 62, Marcel Lemoing raconte comment il a entendu parler de Marcel Barbu au camp de concentration de Buchenwald en 1944 :

"Dans la matinée du 22 août, un Français poursuivait un Russe qui brandissait un livre à bout de bras. J'ai appris par la suite que cet homme s'appelait Marcel Barbu et qu'il essayait de récupérer son missel qui lui avait été volé à l'entrée du camp"

Suite à un transfert dans une usine d'aviation, à Mathausen, Marcel Lemoing va faire connaissance de Marcel Barbu dans le dortoir :

"Nous nous installions par affinité et par nationalité. Etant le plus jeune, j'occupe un des lit le plus en hauteur, au-dessus d'un Français, Marcel Barbu"

"Le soir nous nous regroupions pour bavarder et c'est alors que Marcel Barbu nous a parlé de ses communautés de travail et de son arrestation.

Nombreux étaient ceux de la chambrée, qui même s'ils n'étaient pas Français, comprenaient et étaient intéressés par les explications de Marcel Barbu sur le fonctionnement de ces communautés de travail."

"Arrive le jour de Noël. Avec Marcel Barbu nous avons organisé une veillée dans la salle du réfectoire avec des chants de Noël de chez nous. Il y avait beaucoup de monde du commando, de toutes les nationalités, même les SS et le commandant du camp sont venus nous rejoindre à cette soirée !"

A la libération, Marcel Lemoing rejoindra la Communauté à Valence

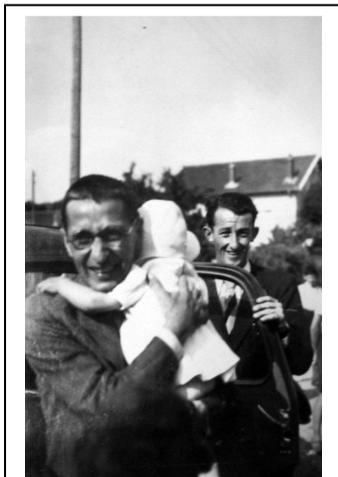
Rapidement, les enfants des prisonniers vont être mis en sécurité, à Besançon, à La Louvesc (Ardèche) et à Saint-Leu.

Le 12 août, Marcel Barbu est aperçu pour la dernière fois à la fenêtre de la prison, il est transféré à Compiègne d'où partent les trains pour l'Allemagne.

Denise Bouvet part le 15 août, Marcel Barbu le 17 et Louis Bouvet et Pierre Goudard le 25.

Louis Bouvet et Pierre Goudard sont de retour à Paris le 9 septembre et Denise Bouvet le 11, l'avance de l'armée américaine a contrarié la déportation des prisonniers qui ont pu s'échapper.

Libération le 11 avril 1945



Marcel Barbu retrouve une de ses filles

C'est l'armée américaine que libérera le camp de Buchenwald en 1945, Marcel Barbu sera de retour parmi les siens le 26 mai à Valence. Fatigué, amaigri, il se donne quelques semaines avant de reprendre sa place dans la communauté, mais rien ne lui échappe, il suit ce qui se passe et observe les changements intervenus pendant son absence.

1945 - Elu député de la Drôme

Marcel Barbu ne perd pas son temps après sa libération de Buchenwald. Une nouvelle occasion se présente pour faire avancer l'idée de Communauté de Travail : les élections à l'Assemblée Législative Constituante. Il laisse à Marcel Mermoz le soin de diriger la Communauté (Marcel Mermoz garde tous les pouvoirs remis par Pierrette en 1944) et, comme à son habitude, il se donne à fond. Il obtient que la communauté soutienne la liste Indépendante d'action et de réalisations républicaines menée par Paul Deval, maire de Romans sur laquelle il se situe en 2^{ème} position. Ils disent se situer à

l'extrême gauche et leur programme se situe dans le prolongement des Communautés de Travail.

Elections Générales du 21 Octobre 1945

La Liste indépendante d'Action et de Réalisations Républicaines présente à vos suffrages...



DEVAL Paul
Maire de Romans



BARBU Marcel
Chef de Communauté ouvrière



CROZIER Raymond
Maire de Montélimar



CHAIX Jean
Maire de Nyons
CONSEILLER GÉNÉRAL

PAUL DEVAL, 39 ans, né à Romans, Typographe, abandonna l'imprimerie en 1932 pour se consacrer entièrement au journalisme. Durant toute la guerre, il fit partie de l'équipe des journalistes patriotes qui condamnaient Vichy. De par ses campagnes de Presse qui dépassèrent le cadre régional, il condamna avec violence le désordre, les abus et les scandales du Ravitaillement. Dans la Résistance il prit sa place dans le Groupe Daniell et participa à la campagne du Vercors.

Aux élections municipales, se présentant à Romans dans la Liste Commune qui groupe depuis les membres du M. R. P. jusqu'aux Communistes, il fut à l'unanimité élu Maire.

A la tête de la Grande Cité Industrielle, dès son entrée à la Mairie, il bouleversa les vieilles méthodes, et s'attaqua avec force au Marché Noir, à l'amélioration du Ravitaillement.

Point n'est besoin d'entrer dans le détail des réalisations romaines. Elles sont connues du grand Public.

MARCEL BARBU, 38 ans, père de sept enfants. Né à Nanterre (Seine) d'une famille d'humbles ouvriers. Commence des études qu'il ne peut terminer faute d'argent. Apprend le métier de monteur de boîtes de montres. Connaît la détresse des jeunes ouvriers, lutte contre le capitalisme sans pouvoir se décider à adopter les méthodes de lutte inamorsées utilisées par les partis. Convaincu que la solution par la haine n'est pas la bonne, lutte pendant 15 ans pour se libérer et démontrer qu'il est possible d'être juste sans être haineux et sans rêver de tout courber sous la férule de l'Etat patron.

En septembre 1940, les Allemands l'expulseront de Besançon à cause de l'action révolutionnaire qu'il a organisée contre les vieilles administrations et contre les Allemands.

En 1944, il lance à Valence sa Communauté de Travail, aboutissement de 16 ans d'efforts. Cette formule solutionne d'une façon humaine les problèmes politiques, sociaux et économiques posés à notre époque. Elle apporte surtout l'esprit dans lequel tous les problèmes peuvent être solutionnés.

(Nous lui consacrons, et après quelques lignes) : Intéressé par Vichy d'Octobre à Décembre 1942, pour avoir refusé énergiquement la relève et le travail obligatoire, au nom de tous les membres de la Communauté.

Poursuivi à nouveau par les Allemands et par Vichy en

Février 43, prend le maquis avec les 120 hommes de la Communauté, après avoir démenagé tout le matériel de l'usine.

En Mars 44, il voit son foyer incendié par les Allemands à titre de représailles personnelles.

Arrêté par la Gestapo en Avril 44, déporté à Buchenwald, rapatrié en Mai 1945, il a repris immédiatement l'action commencée.

RAYMOND CROZIER, Chef de travaux à l'Entreprise Industrielle, puis vérificateur à l'Energie Industrielle et agent technique à la même Société, appartenait dans la Résistance au Groupe Bukmaster avec Daizat et Pugal, morts au champ d'honneur de la Résistance. En rapport avec Vivier « Merle » pendant la clandestinité pour les affaires de la C. G. T. clandestine.

Nommé par ses camarades Président du C. L. L., où il a accompli sa tâche avec énergie chaque fois que sa voix n'a pas été étouffée. Elu dans une liste commune qui a eu un gros succès à Montélimar.

Nommé Maire après ces élections, a travaillé depuis sans relâche pour le bien de la Cité et des habitants de la ville. Avec ses camarades du C. N. et l'aide de ses collaborateurs a réussi quelques réalisations ou cinq mois de gestion.

CHAIX JEAN, Maire de Nyons, 45 ans, né à Tunis. Engagé volontaire, guerre 1914-1918, médaillé militaire à 17 ans, reste dans l'Armée jusqu'à 33 ans. Puis entre dans l'Administration des Indirectes jusqu'à ce jour.

Issu de souche paysanne, s'est toujours intéressé au sort des Agriculteurs. Combattant de la guerre 39-40.

Dans l'Aviation, n'a jamais cru en la défaite, et entre dans la Résistance clandestine comme Militant ardent de « France Libre ». A la Libération prend une position nette. Il est choisi par le Comité d'Alger comme Maire provisoire de Nyons, titre mérité, que confirment les Elections municipales d'Avril 1945.

Il s'attache à améliorer les conditions de vie et de travail de Nyons et des environs, et combat les vieux principes et querelles stériles.

Elu Conseiller Général le 3 Septembre dernier, se dévouera entièrement aux réalisations économiques et sociales.

Carrrière administrative pleine de dévouement à la cause du peuple, et qui ne peut que nous laisser de gros espoirs.

Marcel Barbu fait une campagne dynamique. Les compagnons se déplacent pour participer à la distribution des tracts sur les marchés,

organisent les conférences et apportent leurs témoignages. Au deuxième tour, la liste obtient un siège.

Début 1946, Paul Deval démissionne, Marcel Barbu, deuxième de la liste, prend ses fonctions le 12 mars 1946 après de nombreuses interventions auprès du ministère de l'intérieur qui tardait de valider la démission et le remplacement. Il siègera à l'extrême gauche de l'édifice de la chambre des députés, sur un tabouret.

Marcel Barbu travaille avec acharnement pour présenter dans les plus brefs délais trois projets de loi :

Projet de loi sur les Communautés de Travail.

Projet de loi portant création d'un conseil National Communautaire et d'une Ecole de cadres Communautaires.

Projet de loi tendant à permettre la transformation des entreprises anciennes en Communautés de Travail.

Pour soutenir leur chef, la Communauté de Travail Marcel Barbu édite un fascicule "Des hommes libres" rassemblant leur cheminement et les trois projets de loi. Le lecteur est invité à participer à une pétition de soutien à renvoyer à la Communauté.

Les efforts de Marcel Barbu et son activisme dérangent les autres groupes parlementaires, aussi bien les démocrates chrétiens du MRP que les communistes, il est souvent chahuté. Il n'arrivera pas à faire adopter ses lois. Il démissionne avant la fin de son mandat le 10 juin 1946, il n'a plus d'espoir de voir voter ses lois.

Après l'adoption de la constitution de la 4^{ème} République, de nouveaux députés doivent composer l'Assemblée Nationale. La Communauté ne fera pas une nouvelle expérience électorale. La position de Marcel Mermoz l'emporte : *c'est sur le terrain et par l'exemple que doit se développer la Communauté de Travail.*

1946 - Rupture avec sa première communauté

En 1946, Marcel Barbu est de retour à Valence, disponible pour reprendre sa place dans la communauté. Son travail à l'assemblée nationale, ses multiples conférences, l'ont distrait de la marche de la communauté qu'il a laissée à son ami Marcel Mermoz. Son activisme

ne l'a pas empêché de s'apercevoir que les compagnons, les effets de la guerre s'éloignant, perdent de la vigueur et de la rigueur.

Marcel Mermoz, accaparé par le fonctionnement de l'entreprise, est moins exigeant dans la construction communautaire. Les compagnons appréciaient cette relâche des idées, ils préféraient, majoritairement, travailler avec Marcel Mermoz.

Dans une note au Conseil Général de la Communauté, Marcel Barbu fait l'analyse suivante :

"Le moment est venu de mettre un terme à la crise. Ne vous effrayez pas. C'est dangereux, mais c'est normal. Il ne s'agit pas d'une rupture et encore moins d'une déclaration de guerre. Il s'agit de mettre les choses au point et de continuer une révolution à laquelle j'ai consacré toute ma vie et je n'ai pas le droit de trahir, fut-ce même pour être agréable à de bons camarades.

Deux conceptions de la vie s'affrontent dans la Communauté à l'échelon de la direction. Or, il ne peut y avoir deux directions.

Ces deux conceptions sont incarnées par deux hommes : BARBU et MERMOZ ..., l'un formé par le christianisme, l'autre par le matérialisme historique.

La Communauté est née d'une pensée chrétienne. J'ai voulu et veux bâtir au monde vivable pour des chrétiens et des non-chrétiens. Cela chacun l'a su et le sait. Il ne peut donc être question pour moi de laisser glisser mon témoignage vers une quelconque solution de compromis.

J'attribue ce fait à ce que la Communauté est dirigée pratiquement par M. MERMOZ, lequel conduit les hommes et se comporte lui-même conformément à sa conception de la vie et de l'homme, ce qui est opposé à la conception communautaire de la vie."

Il constate :

"J'ai proposé et bâti la première Communauté de Travail à partir d'une conception bien affinée de la vie et de l'homme.

Les événements ont fait que M. MERMOZ a pris, en mon absence la tête de la communauté et y a insufflé un esprit nouveau, différent.

Le résultat est, qu'à mon retour d'Allemagne, j'ai retrouvé une communauté qui n'était pas celle que j'avais bâtie.

Cet état de choses a créé entre Mermoz et moi, et surtout ce qui est plus grave, entre la communauté dirigée par Mermoz et moi un état de tension absolument opposé à la conception communautaire que je propose

Je pense que, dans ce domaine, en particulier, il est vain de vouloir replâtrer."

Il décide :

"Je désire laisser la communauté évoluer librement. Je vais donc me retirer.

Je suis d'accord pour transférer juridiquement la propriété des biens de la Communauté au nouveau Chef de Communauté."

Il s'engage de nouveau :

"Je créerai une nouvelle communauté conforme à notre idéal communautaire et qui tiendra compte de l'expérience passée.

Je créerai l'ordre communautaire."

Les divergences entre les deux Marcel sont trop importantes, il ne peut y avoir deux chefs. Marcel Barbu, sans amertume, prend acte de cette situation, constate qu'il n'a plus sa place (son mandat de chef de la communauté devait se terminer en juillet 1947), décide de partir. Il croit que la révolution communautaire a de l'avenir et qu'il peut voir encore plus loin : communautés, cité puis ordre communautaire.

Beaucoup de compagnons de la première heure regrettent son départ mais se rallient à la majorité des membres du conseil (unanimité oblige).

Cité Donguy-Hermann

Marcel Barbu négocie son départ et les moyens pour créer le deuxième échelon communautaire : la Cité qu'il dédiera à deux compagnons morts en déportation : Cité Donguy-Hermann. La Cité comprend plusieurs pré- communautés qui, au niveau industriel,

utilisera les établissements P.BARBU (cette nouvelle société est créée au nom de Pierrette Barbu).

Les commandes ne sont pas au rendez-vous, les chefs des communautés n'arrivent pas à sortir leurs entreprises des difficultés.

En un plus de trois ans d'existence de la Cité Donguy-Hermann, Marcel Barbu a eu le temps de créer et d'animer "Le Rassemblement Communautaire" et la revue "Communauté", ainsi que les bases d'une coopérative d'habitations à bon marché "Le Foyer Dauphinois".

En 1949, les établissements P. Barbu déposent le bilan

1950 : Nouvelle entreprise à Annemasse

Marcel Barbu quitte Valence et s'installe avec toute sa famille à Annemasse. Il connaissait bien cette ville qui avait une vieille tradition horlogère.

Ce sera encore une entreprise de boîtes de montres qu'il va développer à Annemasse avec la collaboration de son fils Jacques.

Les embauches vont bon train, les salaires sont bons, plus que dans les autres entreprises, la trésorerie est inexistante, il diffère le paiement des cotisations sociales.

Si, comme dans toutes les expériences passées, les salariés sont informés et associés à la marche de l'entreprise, il ne leur proposera toutefois pas de créer une Communauté de Travail. Il va se heurter aux diverses administrations qui ne veulent pas comprendre que son entreprise n'est pas comme les autres puisque lui, le patron, pratique différemment.

Boimondau, c'est déjà du passé. Marcel Barbu écrit : *"Boimondau, pour moi, n'a jamais signifié le triomphe d'une idée, d'un effort, ni un quelconque point d'arrivée. Je me fous de Boimondau. La bataille continue."*

En octobre 1953, la justice mettra en vente l'entreprise pour payer les cotisations.

1953 – Création en Savoie de la Ligue départementale du Bien Commun

Et cette fois, il ne s'agit plus de l'organisation de la vie des hommes autour d'un moyen de production, il fait un pas vers l'engagement "politique". Pas en adhérant à un parti, mais en menant campagne contre toutes les administrations qui l'empêchent d'aller de l'avant. Rétif à l'autorité, Marcel Barbu s'oppose souvent à l'Administration et à sa bureaucratie qui, selon lui, empêche l'initiative et la réalisation de l'individu.

Le schéma se répète : créer une entreprise pour assurer les moyens financiers et lancer sa grande idée du moment.

Il tente de créer une association LIGUE DEPARTEMENTALE DU BIEN COMMUN, qui a pour but d'aider les personnes à résister aux abus dont elles seraient victimes, en particulier les abus de l'Etat, de ses administrations, de ses fonctionnaires et de tous les organismes para administratifs. Pour ce faire, il avance une *idéologie personaliste et communautaire* qu'il entend promouvoir par l'envoi d'équipes d'hommes au parlement capables d'assurer la transformation de la nation.

La faillite de l'entreprise mais fin aussi à l'association qui n'aura pas le succès escompté.

1953 : L'avenir communautaire n'intéresse plus Barbu

Si les Communautés de Travail sont une invention de Marcel Barbu, après l'échec de la Cité Donguy-Hermann, il s'en détache pour aller construire autre chose. En 1953, Barbu explique pourquoi il tourne la page communautaire.

"La Communauté de Travail Boimondau n'était pas, pour moi, un phénomène social extraordinaire, suscité par des événements extraordinaires. Une espèce de réaction sociale spontanée, naturelle, qu'il fallait considérer comme une indication de la nature pour l'avenir et se hâter d'étudier avant qu'elle n'eût disparue.

Pour moi, Boimondau n'était pas non plus l'œuvre de ma vie.

Toute ma vie de gosse, puis d'adulte, n'avait été qu'un refus de la société dans laquelle j'étais né et qui, sans succès, avait voulu m'inculquer son système de pensée.

Pour le commun des mortels, Boimondau fut une trouvaille de génie.

Pour moi, Boimondau ne fut que la traduction dans les faits, dans des circonstances données, sur un plan donné, avec des hommes donnés, de toute une idéologie."

1953 - Il s'installe à Sannois

En 1953, la famille Barbu habite Sannois, ville de la grande banlieue parisienne et c'est depuis cette ville qu'il suit l'entreprise d'Annemasse. Cela ne l'occupe pas suffisamment. L'expérience des Communautés de Travail n'est plus son cheval de bataille, c'est pour l'habitation des plus pauvres de la commune qu'il se mobilise. Il avait déjà, en 1948, à la Cité Donguy-Hermann, déposé les statuts «Le Foyer Dauphinois" mais cette fois ce sera son principal objectif. Et l'on retrouve le schéma habituel dans l'action de Marcel Barbu : convaincre, populariser (création d'un bulletin d'information), conflits avec l'administration et les élus qui l'empêchent d'aller de l'avant.

En 1954, Marcel Barbu propose à la municipalité un programme de construction d'une cité d'urgence pour 200 logements dont une première tranche de 100 logements sera confiée à la société HLM "Le foyer Sannoisien".

Suite à la démission de treize conseillers municipaux, de nouvelles élections sont organisées à Sannois. C'est l'occasion pour Barbu d'utiliser ces élections comme levier pour ses projets immobiliers.

Pour préparer les élections, il crée la "Ligue Communale de Sannois" et lance un bulletin d'information "La Commune de Sannois" dont le premier numéro sort début janvier 1955. Les électeurs lui donnent deux sièges au conseil municipal sur vingt-sept. Ils ont un poids très important car sans les deux élus de la Ligue, il n'y a pas de majorité. Un des deux élus de la Ligue est nommé adjoint, il a en charge le logement.

Marcel Barbu crée trois sociétés de construction : Logements Individuels en Accession à la Propriété – LIAC : Logements Individuels en Location – LILO : Logements Collectifs en Location - LOCLO.

En mai 1955, Marcel Barbu crée avec des mal-logés une Association pour la Construction et la Gestion Immobilière du Sannois - ACGIS. Cette association a pour but d'aider dans leurs démarches tous les candidats à l'accession à la propriété. Elle regroupe et administre les nombreuses Sociétés Civiles Immobilières de Construction (SCIC) créées par lotissement pour la construction d'habitations. L'association a compté plus de huit mille membres et quatre-vingt permanents. Elle édite un bulletin "Des Hommes et des Maisons". Elle a été à l'initiative de la construction de plus de quatre mille habitations à Sannois, Saint-leu-la-Forêt.

1965 – Le candidat de la 25^{ème} heure

. . . Ou "candidat de la dernière heure", telles sont les premières réactions de la presse quand Marcel Barbu se présente au Conseil Constitutionnel le dernier jour de dépôt des candidatures à 23 heures 30. Comme pour les élections à l'Assemblée Législative Constituante de 1945, l'idée d'utiliser les élections présidentielles du 5 décembre 1965, premières élections au suffrage universel, lui trottait en tête depuis quelques semaines "il avait des choses à dire aux Français". Le temps de coucher sur le papier l'argumentaire, il convoque une assemblée générale de l'association qu'il a créée et dont il est l'un des

permanents : Association pour la Construction et la Gestion Immobilière de Sannois (ACGIS).

A l'unanimité, le 9 novembre 1965, l'assemblée générale décide de présenter la candidature de Marcel Barbu à la Présidence de la République. Elle invite ses membres à le soutenir et à rechercher les parrainages nécessaires au dépôt de sa candidature. Elle engage financièrement l'association qui prendra à sa charge tous les frais occasionnés par la campagne électorale et notamment la consignation de dix milles francs.

Comme d'habitude, Marcel Barbu se consacre totalement à ce nouveau défi, il mobilise ses amis qu'il envoie dans dix départements pour recueillir les cent parrainages nécessaires, avant le 16 novembre minuit. C'est chose faite, quelques minutes avant la clôture les candidatures, Marcel Barbu peut être le sixième candidat. En une semaine, il franchit le premier obstacle que le législateur avait inventé pour limiter les candidatures.



Toute sa campagne tourne autour de quelques mots « LA LIBERTE ET LE RESPECT DE L'HOMME PAR L'AMOUR, PAR LA JUSTICE ET PAR LA VERITE ». Il se définira comme un homme qui a des idées et qui les réalise, contrairement aux autres qui ont de brillantes idées mais restent des bavards.

Candidat sans parti, se disant persécuté par le Ministère de l'Intérieur, celui que le Général de Gaulle traitait d'hurluberlu et de

"brave couillon" est raillé par une grande partie de la presse à l'exception du journal Combat, plutôt favorable, et du journal Le Monde plus neutre.

Au bord des larmes durant l'une de ses allocutions télévisées (c'est la première utilisation de la télévision pour les campagnes électorales), il restera dans les mémoires comme le candidat "ému par son propre discours". Marcel Barbu, qui se disait "le candidat des chiens battus" aura laissé l'image d'une personnalité incomprise.

Il obtint le plus petit nombre de voix, soit 279 685, représentant 1,15 % des suffrages exprimés et 0,97 % des inscrits.

Marcel Barbu se laisse aller

Marcel Barbu va vers ses soixante ans. Ces élections ont montré qu'il ne sera jamais compris. "*Peut-être que mes idées ont cent ans d'avance*", disait-il à quelques amis restés fidèles.

L'Evangile ne peut plus lui permettre d'avancer. Tant les événements familiaux que ses activités au service des plus démunis l'ont éloigné de la pratique des premières années. Il croit toujours en Dieu, mais les hommes l'ont beaucoup fatigué.

Il poursuivra sa route sur la lancée des actions engagées dans la construction d'habitations.

Marcel Barbu avait beaucoup d'idées pour améliorer les conditions humaines. Il n'en est pas resté à de la théorie. Il aurait pu écrire des livres (peut-être avec succès), il a choisi la réalisation : tester, modifier et aller encore de l'avant.

Donneur infatigable de leçons, reconnu comme un homme exceptionnel, dur avec lui-même, entraînant dans ses expériences toute sa famille, il termine sa vie, seul, sans moyens, ne laissant comme héritage que des idées.

Il a créé cinq entreprises dans la bijouterie et l'horlogerie qu'il a laissée à d'autres, le soin de développer. Il a fait construire plus de quatre mille maisons, mais pas une pour lui et sa famille. Il a exigé que les valeurs de la religion chrétienne soient pratiquées par sa

première femme et ses enfants, mais il ne s'interdit pas deux mariages et deux divorces.

Les Communautés de Travail ne sont actuellement plus à la mode, l'entreprise Boimondau a fermé ses portes depuis plus de trente-cinq ans (depuis 1971). Quant à l'esprit communautaire, Boimondau l'avait perdu depuis encore plus longtemps.

La chère maison

Marcel Barbu avait choisi une chanson que tous les compagnons devaient connaître « La chère maison ». Une maison illustre bien la méthode d'action de Marcel Barbu, et il suffit de lire ses nombreux écrits pour s'en convaincre.

Quand vous faites visiter votre habitation à un ami, vous commencez par les pièces principales, vous énumérez les meubles et attirez son attention sur les décors, mais parlez-vous des fondations sans lesquelles les murs seraient fendus ? Non !

Pour Marcel Barbu, ses expériences, heureuses ou non, s'aggloméraient pour constituer des fondations sûres, sur lesquelles s'appuyaient ses actions futures. Il ne s'attardait pas à parler de "son temps", mais c'est bien sur son vécu, depuis son enfance, que se construisaient ses ambitions.

Chaque événement était l'occasion de réagir rapidement. Il prenait la plume pour expliquer, convaincre, et ouvrir des perceptives d'action. Jamais ses propos ne se limitent à une simple critique. Du passé, quand il y faisait référence, c'était toujours pour se projeter dans l'avenir. Il n'était jamais satisfait, usant « son monde » à vouloir toujours le plus beau et le meilleur pour sa chère maison.

1984 - Marcel Barbu s'en va.

Marcel Barbu meurt le 7 novembre 1984 à Paris, à l'âge de 77 ans.²

² A la demande de l'Association des Anciens et Amis des Communautés de Travail Autogérées, une rue Marcel Barbu est inaugurée à Valence le 19 octobre 1991